



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL**

Conseil du **21 septembre 2015**

Délibération n° 2015-0546

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à la Communauté d'universités et établissements (COMUE) Université de Lyon pour son programme d'actions 2015

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Pôle développement économique et international, emploi, insertion - Direction de l'innovation et de l'action économique

**Rapporteur** : Monsieur le Vice-Président Bret

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : Mardi 1er septembre 2015

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : Mercredi 23 septembre 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Lung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mme Piantoni, M. Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, M. Bérat, Mme Berra, MM. Blache, Blachier, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mme Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, M. Jeandin, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : M. Butin (pouvoir à Mme Laurent), Mme Cochet (pouvoir à M. Jacquet), MM. Kabalo (pouvoir à M. Devinaz), Lavache (pouvoir à M. Geourjon), Rabehi (pouvoir à Mme Fautra).

Absents non excusés : M. Boudot.

**Conseil du 21 septembre 2015****Délibération n° 2015-0546**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Attribution d'une subvention à la Communauté d'universités et établissements (COMUE) Université de Lyon pour son programme d'actions 2015**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Pôle développement économique et international, emploi, insertion - Direction de l'innovation et de l'action économique

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 26 août 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La Communauté d'universités et établissements (COMUE) "Université de Lyon" est une université confédérale avec un statut d'établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel. Elle regroupe 11 établissements d'enseignement supérieur et de recherche et un organisme de recherche. Elle ambitionne de faire du site universitaire de Lyon / Saint-Etienne un des 10 pôles européens de référence en matière de recherche, de valorisation et d'enseignement supérieur à horizon 2020.

Pour rappel, la COMUE "Université de Lyon" assure la coordination de la stratégie de recherche et de l'offre de formation, en lieu et place du PRES (pôle de recherche et d'enseignement supérieur) suite à la promulgation de la loi relative à l'enseignement supérieur et à la recherche du 22 juillet 2013 ainsi qu'à la publication du décret n° 2015-127 du 5 février 2015 portant approbation de ses statuts. 11 domaines-clefs ont été identifiés : recherche ; formation ; international ; stratégie immobilière ; documentation ; éditions ; science et société ; insertion professionnelle ; vie étudiante ; université numérique ; culture et création.

Dans le cadre de la présente délibération, la Métropole de Lyon souhaite accompagner la COMUE "Université de Lyon" dans la réalisation de son programme d'actions 2015, dans le prolongement de son engagement depuis 2008.

**a) - Objectifs**

Depuis 2008, la Communauté urbaine de Lyon et la COMUE "Université de Lyon" partagent l'ambition d'améliorer l'attractivité et le rayonnement du territoire, qui s'est concrétisée au travers de plusieurs conventions (convention pluriannuelle 2008-2010 avec la Région, convention annuelle en 2011, 2012, 2013 et 2014). De nombreux projets ont ainsi pu être réalisés dans le cadre de la stratégie définie conjointement dans le schéma de développement universitaire.

L'année 2014 a été marquée par la définition du projet stratégique de la COMUE "Université de Lyon" : projet collectif affirmant une stratégie commune en matière de formation, de recherche et de transfert de technologie. Ce projet stratégique, défini en association avec la Communauté urbaine, a fait l'objet d'un contrat unique avec le Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Pour l'année 2015, la Métropole de Lyon s'est substituée à la Communauté urbaine de Lyon le 1er janvier 2015, et souhaite apporter son soutien à la COMUE "Université de Lyon", afin de l'accompagner dans la poursuite de sa stratégie de développement.

**b) - Bilan des actions réalisées au titre de l'année 2014**

Par délibération n° 2014-0362 du 3 novembre 2014, le Conseil de Communauté a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 620 000 € au profit de la COMUE "Université de Lyon" dans le cadre de son programme d'actions 2014, dont les éléments de bilan sont les suivants :

*Axe 1 : Accroître la visibilité et l'attractivité du site, notamment à l'international*

L'année 2014 a été marquée par le renforcement des actions réalisées dans le cadre de l'alliance internationale, permettant à la COMUE "Université de Lyon" de nouer des partenariats durables avec des universités ciblées. Ainsi, 5 nouveaux accords cadres ont été signés avec les universités d'Ottawa, de Sherbrooke (Québec), de Fudan (Shanghai), Turin ainsi qu'avec l'Académie chinoise des sciences. Ces accords cadres ont donné lieu à la réalisation d'actions concrètes comme la mise en place d'un laboratoire international associé en chimie de catalyse entre l'Université de Lyon, l'Université d'Ottawa et le CNRS.

Concernant le rayonnement scientifique du site universitaire, la COMUE Université de Lyon a participé à l'organisation de plusieurs rencontres scientifiques sur des thématiques de recherche en pointe sur notre territoire : neurosciences avec l'Université de Turin, biosciences et vulnérabilité urbaine avec l'Université de Tokyo.

L'agence Campus, baptisée en 2014 "Espace Ulys", chargée de concevoir et animer les dispositifs d'accueil des doctorants et chercheurs étrangers présents sur notre territoire, a poursuivi son développement en développant une offre de services à destination de sa cible.

Concernant les actions de promotion à l'international, l'Université de Lyon a participé à 2 salons professionnels internationaux de référence sur l'enseignement supérieur : la conférence annuelle de l'European Association for International Education (EAIE) et l'Association of International Educators (NAFSA). Ils réunissent les professionnels de l'internationalisation de l'enseignement, afin de coordonner leurs stratégies et les modalités de la mobilité internationale. La COMUE "Université de Lyon" a coordonné la participation de ses établissements membres. De nombreux rendez-vous ont été organisés avec des universités étrangères afin de renforcer les coopérations, faire des points d'étapes sur les projets de mobilité et prospecter auprès de futurs partenaires potentiels.

Concernant la valorisation de la recherche du site, l'Université de Lyon a organisé la finale nationale le 10 juin 2014 de "ma thèse en 180 secondes" ; concours permettant à des doctorants de présenter leur sujet de recherche en termes simples, à un auditoire profane. L'objectif affiché de ce concours est de faire rayonner le doctorat avec une retombée médiatique importante au niveau national et international. Madame Chrystelle Amarta, doctorante en 1ère année à l'école doctorale de droit, a obtenu la 3ème place lors de la finale nationale, assurant ainsi la promotion de l'Université de Lyon.

Enfin, l'Université de Lyon a confirmé sa participation et son action à l'organisation de la 7ème édition des "Rendez-Vous Carnot", les 8 et 9 octobre 2014. Elle a accompagné les équipes de recherche de 11 laboratoires et 4 laboratoires d'excellence labellisés (LabEx) dans le cadre des investissements d'avenir afin de promouvoir leurs savoirs et savoir-faire avec la tenue de plus de 200 rendez-vous avec des porteurs de projets.

*Axe 2 : Développement économique et dynamisation de l'écosystème d'innovation de la Métropole de Lyon*

La société d'accélération du transfert de technologie "Pulsalys" a poursuivi son développement en partenariat étroit avec la COMUE "Université de Lyon" et au service d'une augmentation du nombre d'entreprises issues de la recherche académique.

Concernant l'entrepreneuriat, le dispositif Booster l'Esprit d'Entreprendre de Lyon Saint-Etienne (Beelys) a vu le jour en avril 2014 à l'initiative de l'Université de Lyon et de la Fondation pour l'Université de Lyon, suite à l'appel à projet Pôles étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (PEPITE) lancé par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il s'agit d'un dispositif global sur l'esprit d'entreprendre qui met en synergie des acteurs de l'écosystème entrepreneurial "Lyon\_Ville de l'Entrepreneuriat". Plusieurs actions ont d'ores et déjà été conduites en 2014 avec des résultats positifs : création du diplôme d'étudiant entrepreneur (D2E) avec la mise en place de la 1ère promotion d'étudiants entrepreneurs (plus de 70 étudiants). Ce diplôme innovant est délivré par l'Université de Lyon et implique 6 établissements ainsi que des entreprises du territoire.

En parallèle, des actions performantes ont été reconduites comme "Campus Création", concours virtuel à la création d'entreprises, qui a réuni, pour cette édition, plus de 550 étudiants des établissements membres de l'Université de Lyon.

Concernant la promotion du doctorat auprès des entreprises, le dispositif "Doctor'entreprise", qui vise à faire se rencontrer des entreprises ayant des offres de thèses et des futurs doctorants, s'est largement développé : 35 entreprises se sont manifestées en 2014 pour en bénéficier.

L'année 2014 a également été marquée par la création du livret de compétences transversales du jeune docteur, en co-construction avec les acteurs économiques du territoire.

Enfin, l'Université de Lyon dispose désormais de 10 masters qui s'inscrivent dans une démarche de valorisation du lien recherche / monde socio-économique dans les secteurs clés de la santé, du numérique, de l'ingénierie, du développement urbain, etc. Des partenariats pérennes ont ainsi été développés avec les pôles de compétitivité comme Lyonbiopôle ou Axelera.

### *Axe 3 : L'Université en tant qu'acteur de la stratégie de développement de la Métropole de Lyon*

En 2014, la démarche partenariale initiée entre la Communauté urbaine et l'Université de Lyon s'est poursuivie permettant d'asseoir la stratégie de développement des campus Charles Mérieux et LyonTech-la Doua.

Les missions du campus manager LyonTech-la Doua et du Directeur de projet (Métropole de Lyon) se sont poursuivies de manière très partenariale et complémentaire selon 3 grands axes opérationnels : campus incubateur d'innovation, campus à vivre, campus quartier de ville (les missions du campus manager étant principalement concentrés sur les 2 premiers axes opérationnels).

Concernant l'accueil des étudiants, la maîtrise d'ouvrage de l'espace multiservices étudiants (EME) 2014 a été confiée à l'Université de Lyon. Le dispositif a été recentré sur l'accueil des étudiants internationaux avec 2 missions principales : le renouvellement des titres de séjour et un espace d'information et d'accompagnement des démarches (santé, culture, transport, logement). L'EME a accueilli plus de 5 500 visiteurs.

Sur l'action "Métropole des Savoirs", la 6ème et 7ème édition de "et si on en parlait" ont eu lieu, dispositif de dialogue et débat science-société. De nombreuses thématiques ont été abordées autour de la robotique, des biotechnologies, des OGM, de la génétique, etc. sous différentes formes (projection-débat, ballades urbaines, conférence, etc.), donnant lieu à la rédaction d'articles et vidéos de synthèse des échanges, accessibles en ligne.

Concernant le soutien au "laboratoire d'excellence intelligence des mondes urbains" (IMU), 7 projets pluridisciplinaires ont été sélectionnés en 2014, dont 4 sont en partenariat très étroit avec la Communauté urbaine. Ces projets traitent de problématiques urbaines variées, dont les thèmes phares de la Communauté urbaine : la nature en ville, la mobilité, la ville intelligente.

### **c) - Programme d'actions pour 2015 et plan de financement prévisionnel**

Il est proposé que le soutien de la Métropole de Lyon à la COMUE "Université de Lyon" s'articule autour des axes suivants :

#### *Axe 1 : Accroître la visibilité et l'attractivité du site notamment à l'international*

La COMUE "Université de Lyon" poursuivra son action dans le cadre de "l'alliance internationale" (action du programme d'avenir Lyon Saint-Etienne) avec pour objectif de structurer ses partenariats privilégiés de formation / recherche sur les cibles géographiques définies (Japon, Canada, Chine, Brésil). Cela se traduira notamment par l'organisation en 2015 du sommet de l'alliance à Lyon, l'ouverture d'un bureau de l'alliance à l'étranger.

Concernant l'accueil des chercheurs étrangers, l'espace Ulys poursuivra la structuration de son offre de services : accompagnement des démarches administratives (titres de séjour, logement, etc.), organisation de soirées d'accueil et d'intégration en partenariat avec Only Lyon (café des familles, etc.).

Concernant la politique d'accueil de grands évènements, et suite au succès de l'édition 2012, la COMUE "Université de Lyon" a été retenue pour l'organisation du WWW 2018 - "World Wide Web 2018" (manifestation scientifique de très haut niveau, lieu de rencontre des chercheurs universitaires et industriels qui travaillent à la mise au point des technologies de demain). Cette manifestation a connu un taux de participation exceptionnel en 2012 en avec plus de 2 700 participants de 86 nationalités différentes. Dès 2015, le soutien de la Métropole portera sur la préparation de cet évènement (soutenance de la candidature en mai 2015, signature du contrat à Montréal en 2016, préparation de la participation pour l'édition 2017 qui aura lieu à Perth).

*Axe 2 : Développement économique et dynamisation de l'écosystème d'innovation de la Métropole de Lyon*

La COMUE "Université de Lyon" poursuivra son action pour développer les actions de sensibilisation et de formation à l'entrepreneuriat ainsi que la culture de l'innovation chez les étudiants au travers du programme "Beelys". Le soutien de la Métropole de Lyon, portera principalement sur les actions de sensibilisation (campus création) et d'accompagnement à la création (challenge de l'idée).

Le soutien de la Métropole de Lyon portera également sur la structuration du projet de fabrique de l'innovation. Ce projet vise à renforcer les capacités de la COMUE "Université de Lyon" et de l'ensemble de ses établissements membres, à produire de l'innovation génératrice de valeur nouvelle pour les entreprises du territoire (au service des start-up et PME qui cherchent de nouveaux outils pour leur développement). L'appui de la Métropole de Lyon portera essentiellement sur la programmation et le modèle économique de la Fabrique de l'innovation. Le financement du bâtiment est quant à lui inscrit dans le contrat de plan Etat-Région 2015-2020.

*Axe 3 : L'Université en tant qu'acteur de la stratégie de développement de la Métropole de Lyon*

La Métropole de Lyon et la COMUE "Université de Lyon" réaffirmeront, en 2015, le rôle du schéma de développement universitaire comme outil de la gouvernance de site (cadre de réflexion pour les projets issues du Contrat de Projet Etat-Région, etc.).

Le campus manager LyonTech-la Doua poursuivra son rôle d'animateur du projet scientifique et économique du campus en appui du Directeur de projet de la Métropole de Lyon.

Enfin, dans le cadre de sa politique "Métropole des Savoirs", pilotée par la direction de la prospective et du dialogue public, la Métropole de Lyon poursuivra son soutien aux programmes de recherche du laboratoire d'excellence "intelligence des mondes urbains".

Ainsi, pour permettre la réalisation de ce programme d'actions, il est proposé que la Métropole de Lyon apporte son soutien à la COMUE "Université de Lyon" à hauteur de 500 000 €.

Nature de l'action	Subvention Métropole (en €)
<i>Axe 1 : accroître la visibilité et l'attractivité du site notamment à l'international</i>	
"Alliance Internationale" et promotion du site à l'international	75 000
espace Ulys : dispositif d'accueil des chercheurs étrangers	40 000
accueil de congrès scientifiques et manifestations scientifiques valorisant la recherche du site	75 000
<b>Sous-total Axe 1</b>	<b>190 000</b>
<i>Axe 2 : développement économique et dynamisation de l'écosystème d'innovation de la Métropole de Lyon</i>	
sensibilisation et formation à l'entrepreneuriat et culture de l'innovation	60 000
fabrique de l'innovation de Lyon	30 000
professionnalisation des doctorants	15 000
<b>Sous-total Axe 2</b>	<b>105 000</b>
<i>Axe 3 : L'Université en tant qu'acteur de la stratégie de développement de la Métropole de Lyon</i>	
co-pilotage la stratégie du schéma de développement universitaire	10 000
campus LyonTech-la Doua : appui aux missions du campus manager	100 000

vie étudiante	40 000
Métropole des Savoirs	25 000
Soutien LabEx "Intelligence des Mondes Urbains"	30 000
<b>Sous-total Axe 3</b>	<b>205 000</b>
<b>TOTAL</b>	<b>500 000</b>

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

#### DELIBERE

##### 1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 500 000 € au profit de la Communauté d'universités et établissements (COMUE) "Université de Lyon" pour son programme d'actions 2015,

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et la COMUE "Université de Lyon" définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - **Le montant** à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2015 - compte 657382 - fonction 23 - opération n° 0P03O2232.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 23 septembre 2015.**